



Les dons en matériels pour l'Ukraine

Une première règle :

Privilégiez, si possible, les dons en numéraires plutôt que d'acheter des produits pour faire des dons matériels

La fiche « Dons en numéraire pour l'Ukraine » détaille les raisons pour lesquelles les dons en numéraire sont aujourd'hui à privilégier. Les initiatives solidaires sont aujourd'hui extrêmement abondantes. Les associations humanitaires en première ligne pour l'aide à l'Ukraine sont très nombreuses à déclarer qu'elles ont plus besoin d'argent que de matériels.

Une deuxième règle :

**Si vous avez des biens matériels à donner
Aujourd'hui, conservez les chez vous si possible**

Les circuits logistiques d'acheminement sont aujourd'hui relativement saturés et pas forcément adaptés au besoin des ukrainiens. A ce jour, par exemple, Flers Agglo ne collecte plus les biens matériels. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'aide à l'Ukraine devant s'envisager dans la durée, il est demandé aux habitants de conserver chez eux les biens matériels qu'ils étaient prêts à donner le temps que les associations nationales et internationales précisent leurs besoins. Besoins qui évolueront de toute manière très rapidement au fil du temps et auxquels nous nous adapterons.

Un comité de coordination pour la collecte des biens matériels est créé.

Il regroupera des représentants des associations locales, des bénévoles et des élus de la commune. Il est en charge de définir les modalités pratiques du dispositif de collecte de premier niveau. Cette collecte nécessite une étroite coordination entre les structures publique (communes, EPCI, Département, préfecture, gouvernement...) et les partenaires associatifs.

Sont notamment à préciser :

- Les lieux de collecte,
- La nature des biens à collecter,
- Les horaires de collecte,
- La planification des permanences par les bénévoles disponibles,
- Les lieux de stockage de premier niveau,
- Les règles de tris, d'emballage et de stockage de premier niveau,
- Les procédures d'expédition aux lieux centralisés de collecte.

Différentes initiatives ayant déjà été lancées, celles-ci sont dans un premier temps coordonnées directement avec des représentants de la commune le temps que le comité de coordination « Dons matériels » soit pleinement opérationnel.